

Questionnaire destiné aux candidat-es au MAS en neuropsychologie n'ayant pas été en mesure de remplir toutes les conditions pour l'octroi du titre ASNP à fin décembre 2025 mais dont le parcours de formation et d'expérience est suffisamment avancé.

Nom : _____

Prénom : _____

1. Êtes-vous titulaire d'une maîtrise universitaire en psychologie suisse (ou titre étranger ayant été reconnu équivalent par la Commission des professions de la psychologie) ?

Oui ☐ Non ☐

2. Pouvez-vous attester d'au moins 3600 heures de pratique clinique neuropsychologique d'ici à août 2026 au plus tard ?

Oui ☐ Non ☐

3. Pouvez-vous attester d'au moins 300 unités de supervisions d'ici à août 2026 au plus tard ?

Oui ☐ Non ☐

4. Pouvez-vous attester d'avoir traité personnellement au moins 180 cas clinique neuropsychologique d'ici à août 2026 au plus tard ?

Oui ☐ Non ☐

5. Pouvez-vous attester d'une formation de base en neuropsychologie clinique équivalente à 18 crédits ECTS acquis durant la formation prégraduée (mais impérativement de niveau master) ou après celle-ci ? Ces enseignements doivent aborder les modèles et méthodes de la neuropsychologie, la sémiologie, les syndromes principaux, l'évaluation et les interventions en neuropsychologie chez l'adulte, chez l'enfant et au cours du vieillissement cérébral.

Oui ☐ Non ☐

6. Avez-vous déjà été inscrit-e au MAS en Neuropsychologie (depuis 2017) avec abandon ou élimination ?

Oui ☐ Non ☐

7. Avez-vous déjà été inscrit-e à l'ancien MAS en Neuropsychologie (avant 2017) ?

☐ Oui (abandon)

☐ Oui (élimination)

☐ Oui (réussite (année : _____))

☐ Non

8. Avez-vous déposé votre dossier à l'ASNP ? Si oui, veuillez préciser quand (mois et année) :

☐ Oui. Quand ? : _____

☐ Non

9. Avez-vous déjà été refusé-e pour un motif autre que le nombre d'heures au titre FSP ? un accord devra être signé autorisant la vérification de cette information auprès de l'ANSP.

Oui ☐ Non ☐

Toutes les attestations doivent être jointes au dossier en suivant les étapes d'inscription.